

non seulement des États-Unis, mais aussi d'un nombre toujours croissant de pays d'Europe et d'autres pays, la plupart des entreprises pétrochimiques du Canada doivent se contenter de faibles marges de profit afin de pouvoir baisser leurs prix à des niveaux concurrentiels.

A l'avenir, le raffineur s'adonnera peut-être à la fabrication de produits chimiques, tandis que le fabricant de produits chimiques, au contraire, s'efforcera d'améliorer sa position sur le marché des matières premières. Dans l'ensemble, toutefois, il est probable que l'industrie du raffinage s'en tienne aux «matières premières» et l'industrie chimique, aux «produits». Si le marché ne suffit pour l'installation de grandes usines rentables, la solution sera peut-être de chercher à contrecarrer la tendance actuelle et d'établir des installations dont la production soit rentable tout en étant à la mesure du marché canadien. Si les entreprises diversifiaient leur production, les mêmes installations pourraient fabriquer différents produits chimiques, ce qui réduirait les frais généraux unitaires.

L'industrie pétrochimique du Canada a d'excellentes perspectives, mais, afin de progresser au même rythme que dans le passé, les producteurs devront adopter de meilleurs procédés et l'industrie devra, pour pouvoir fabriquer avantageusement certains produits, augmenter en compétence technique.

PARTIE II.—STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Section 1.—Expansion de l'industrie

Il n'existe pas de statistique manufacturière en tous points comparable à l'égard d'une longue période. De 1870 à 1915, comme elle n'était réunie qu'à l'occasion des recensements décennaux ou quinquennaux, la statistique présentait fatalement des divergences. Le recensement annuel des manufactures a été institué en 1917; bien que la réunion et la présentation des statistiques aient connu de nombreux changements depuis lors, on s'est efforcé de reporter toutes les principales modifications jusqu'en 1917. Aussi les chiffres de la période sont-ils assez comparables.

En 1952, le Bureau de la statistique a changé de méthode quant à la statistique de la production de denrées ouvrées. Aux établissements de plusieurs industries dont les stocks sont notablement très peu changés en fin d'année, le Bureau a demandé de déclarer la valeur des expéditions franco départ plutôt que la valeur brute des produits. La «valeur des produits» était la valeur d'origine des produits, vendus ou non. Aux produits non vendus était attribuée la valeur moyenne de vente d'articles semblables vendus durant l'année. La «valeur d'origine des expéditions» est celle des produits vendus durant l'année, peu importe l'époque de la production, et s'obtient habituellement sans peine en consultant les écritures de l'établissement. Le changement visait à faciliter à la majorité des établissements leur déclaration. La valeur des expéditions, pour les établissements de faible ou moyenne importance, est plus pratique et s'obtient facilement en consultant leurs livres, tandis que la valeur des produits, pour les établissements qui n'inscrivent pas ces renseignements, doit être obtenue au moyen de calculs spéciaux.